



LA BIOPSIE HEPATIQUE TRANSPARIETALE

Madame, Monsieur, Afin que vous soyez clairement informé du déroulement de cet acte médical qui vous est proposé, nous vous demandons de lire attentivement ce document d'information. Le Medecin est à votre disposition pour vous exposer en complément toute autre précision que vous souhaiteriez.

POURQUOI CHOISIR LA BIOPSIE HÉPATIQUE ?

C'est actuellement l'examen de référence pour diagnostiquer la cause et préciser le traitement et le pronostic (stade de fibrose par exemple) de nombreuses maladies du foie ou de maladies générales retentissant sur le foie. Cet examen est parfois indispensable pour décider d'un traitement (en cas de l'hépatite virale chronique B ou C, d'hépatite auto-immune notamment).

COMMENT SE PRÉPARER ?

Il est indispensable de ne pas prendre de médicament modifiant :

- la coagulation (entre autres : **Sintrom, Marcoumar, Marevan, Pradaxa, Xarelto, Eliquis, Lixiana**),
- les plaquettes du sang (entre autres : **Asaflow, Cardioaspirine, Plavix, Clopidogrel, Brilique, Ticagrelor, Pasugrel, Efient**) dont la durée d'arrêt momentané plusieurs jours avant la biopsie varie suivant le médicament et doit avoir été bien précisée avec le médecin.

Avant la biopsie, le médecin se sera assuré de la réalisation d'une échographie du foie et d'un bilan sanguin de la coagulation. S'il le juge nécessaire, le médecin vous proposera l'administration d'un médicament calmant ou contre la douleur. Il faut être à jeun strict durant les 6 heures précédant l'examen.

COMMENT VA SE DÉROULER LA BIOPSIE ?

Vous serez hospitalisé pour la journée, voire 24 h si le médecin l'estime nécessaire.

L'examen se fera au lit, en salle d'échographie, allongé sur le dos ou sur le côté gauche.

Ensuite, une anesthésie locale avec une injection sous la peau sera réalisée entre deux côtes.

La biopsie elle-même consiste à prélever un fragment de foie à travers la peau anesthésiée avec une aiguille à usage unique dont le diamètre est de 1 mm (18G).

Un contrôle par échographie sera effectué avant la sortie pour vérifier l'absence de complications.

LES SUITES DE LA BIOPSIE

Après la biopsie, vous resterez alité pendant 6 heures dont les deux premières heures couché sur le côté droit. Un(e) infirmier(e) surveillera régulièrement votre pouls et votre tension. La ponction ne laisse pas de cicatrice et le pansement pourra être enlevé le lendemain.

Dès la fin de la biopsie, une douleur peut survenir au niveau du foie ou au niveau de l'épaule droite. Prévenez l'infirmier(e) qui vous surveille afin de recevoir un médicament pour vous soulager. Il faut attendre 2 heures avant un repas.

Pour ceux dont la sortie est autorisée le soir même, il vous est demandé de ne pas vous éloigner à plus de 20 minutes de l'hôpital, de rester accompagné par un adulte et de ne pas effectuer d'activité physique intense. Dans la semaine qui suit la biopsie, il est recommandé de ne pas prendre de médicament modifiant la coagulation. Durant cette semaine, vous pourrez procéder à vos occupations habituelles. Cependant, il est déconseillé de faire un effort physique intense ou d'entreprendre un voyage dans un pays à faible niveau sanitaire.

COMPLICATIONS LIÉES À L'EXAMEN

Tout acte médical, investigation, exploration, intervention sur le corps humain, conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et de la réglementation en vigueur, recèle un risque de complication. Les complications de la biopsie hépatique sont rares. Il s'agit essentiellement d'une hémorragie dont la fréquence est inférieure à 1 cas sur 1000.

D'autres complications sont possibles mais restent exceptionnelles. Ces complications peuvent être favorisées par vos antécédents médico-chirurgicaux (d'où la réalisation d'une échographie et d'un bilan de coagulation préalables) ou par la prise de certains traitements.

Ces rares complications apparaissent le plus souvent dans les 6 heures qui suivent l'examen mais peuvent exceptionnellement se révéler quelques jours après l'examen (douleur abdominale, fatigue, pâleur) d'où les précautions précédentes. Il est alors très important de contacter immédiatement le 010/437.275 ou le médecin qui a demandé l'examen ou prévenir le gastroentérologue de garde via la salle d'urgence (010 437 631-2) ou en cas d'impossibilité de prendre contact avec eux, il est très important de prendre contact très rapidement avec votre médecin traitant.

CONTACT

SERVICE DE GASTRO-ENTÉROLOGIE - ENDOSCOPIE

Prise de rendez-vous
010 437 370



CLINIQUE SAINT-PIERRE

Avenue Reine Fabiola, 9
1340 OTTIGNIES
010 437 211
www.cspo.be

Membre du réseau
Lid van het netwerk

Huni